

Objectifs

A l'issue du stage, les stagiaires seront capables de monter et de démonter en sécurité des échafaudages fixes de pieds, conformément à la notice du fabricant.

Le formateur évaluera les connaissances et le savoir-faire à l'issue de la formation dans le but de délivrer une attestation nécessaire au chef d'entreprise.



Public concerné

Tous les personnels de l'entreprise devant monter, démonter et utiliser les échafaudages pour réaliser leurs travaux.

Pré requis

- Être âgé au minimum de 18 ans.
- Avoir l'aptitude médicale correspondante.
- Comprendre la langue française.
- Posséder les EPI.
- Être formé à l'usage d'un équipement contre les chutes de hauteur.

Animation

Par des formateurs expérimentés dont la compétence est reconnue par les CARSAT, les syndicats professionnels du bâtiment et autres...

Pédagogie

Sur le principe de la formation action, en alliant exposés théoriques en salle et applications pratiques sur site, les stagiaires s'approprient les principes de prévention et les règles de sécurité pour le montage et l'utilisation des échafaudages en sécurité.

Programme

1. Les risques liés au travail en hauteur.
2. Les travaux en hauteur (les accidents au travail, la protection collective et individuelle).
3. La connaissance du matériel (terminologie, adéquation matériels).
4. L'analyse de notices constructeurs (plan de montage, caractéristiques techniques).
5. La sécurité au montage (analyse de situation, principes de préventions).
6. Les règles de stabilité (les ancrages, les stabilisateurs).
7. Utilisation en sécurité de l'échafaudage.
8. La manutention du matériel (les appareils de levage, les bons gestes).
9. Mise en application pratique sur site :
 - 9.1 - Montage avec garde-corps MDS
 - 9.2 - Montage avec harnais et système anti chute

Organisation

Matériel : Échafaudages fixes de pieds.

Lieu : En entreprise ou autres sites.

Durée : 14 heures (2 jours).

Horaires : Adaptés à l'entreprise.